



Compte rendu CRPA du 14 juin 2019

Thème : De l'hébergement au logement

Présents :

30 personnes accompagnées

14 intervenants sociaux

Présentation du CRPA

Le CRPA permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 1 fois par trimestre.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Le **comité de pilotage** (10 personnes) se réunit pour organiser la réunion plénière (choix du thème, questions, animations...). Les professionnels n'y ont pas de pouvoir de décision.

Atelier 1 : Kijoulou



Nous avons commencé la journée par ce jeu, créé par Emmaüs solidarité.

Ce jeu a pour but d'aider à gérer son budget sur un mois donné en conciliant à la fois la gestion d'un logement et les autres dépenses de la vie quotidienne (courses, transports ...) en fonction de ses revenus. Le but est de meubler son logement. Pour cela, il faut répondre correctement aux questions posées qui concernent le logement et affronter des imprévus ! 3 thèmes de questions ont pu être posés aux participants :

- ✚ Les droits et les devoirs des locataires et des propriétaires
- ✚ Le bien vivre et la vie quotidienne
- ✚ Les économies d'énergie.

Si vous n'avez pas eu la chance d'être présents pour y jouer, ou si vous souhaitez l'acheter pour votre association, vous pouvez le découvrir ou le redécouvrir en allant sur le site d'Emmaüs Solidarité (<https://www.emmaus-solidarite.org/une-nouvelle-etape-pour-kijoulou/>)

Atelier 2 :

Chaque groupe devait proposer au plus 2 solutions concrètes pour répondre à la question qui leur était posée. Les groupes échangent ensuite de question, et détail une des solutions qu'ils ont aimé ou en proposent une nouvelle.

A la fin, chaque participant vote pour sa solution préférée.

Les deux questions étaient.

Question 1 : Quelles informations avez-vous besoin pour sortir de l'hébergement (avant, pendant ...) ? Quel support d'information choisir ?

Question 2 : Comment doivent agir les travailleurs sociaux ? Comment, quand ? Est-ce que ce sont les mêmes qui interviennent dans l'hébergement et dans le logement ? Si j'ai à nouveau besoin d'eux, comment je fais ?

Les réponses sont classées en fonction du nombre de votes.

Question 1 : Quelles informations avez-vous besoin pour sortir de l'hébergement (avant, pendant ...) ? Quel support d'information choisir ?

19 voix : créer un support calendrier avec :

- ✚ Les dates de renouvellement de contrat d'assurance,
- ✚ La date de régulation des charges
- ✚ Connaitre les dates de paiement des factures (edf, eau ...)
- ✚ Les coordonnées (EDF, GDF, et technicien en cas de problème...)
- ✚ Noter le délai de déclaration d'un sinistre
- ✚ Avoir une information sur le délai d'un préavis
- ✚ Les aides financières (à qui et à quel moment les demandés)
- ✚ Les aides pour aménager en cas de handicap

15 voix : Création d'un site internet /application. Celui-ci nous permettrait d'avoir :

- Un calendrier avec des rappels (rappel du paiement et renouvellement de l'assurance habitation, déclaration d'impôts sur le revenu, CAF, ...)
- On pourrait stocker nos informations personnelles (codes, dates importantes ...)
- Alertes sur les factures régulières (cantine, électricité...), permettre d'anticiper le paiement (taxe d'habitation...)
- Des vidéos conseils par catégories sur des éléments du quotidien dans notre logement
- Les adresses internet utiles
- Un chat informatif / d'entraide
- Avec possibilité de changer les langues (écrire en anglais et que cela apparaisse en français et inversement)
- Lors du téléchargement de l'application, demander si la personne veut participer au développement par l'entraide.

8 voix : Avant le départ en logement : connaître la situation géographique avec :

- Les services (hôpital, administrations, les écoles ...)
- Les transports (bus...)
- Les commerces à proximité

Une fois dans le logement : savoir comment je peux être accompagné et par qui (visite du logement, mes droits (APL ...), assurance habitation, ouverture des compteurs.

Avoir une plaquette avec des dessins, plans, adresses, téléphone, explications et définition sur les thèmes suivants :

- Ouvrir les compteurs
- Avoir les APL
- Droit au FSL
- Prêt CAF
- Modalité de paiement du loyer
- Entretien du logement qui fait quoi

En plus, réaliser des reportages, émissions des pubs, pour informer les gens sur le sujet ;

En premier, savoir les informations concernant les documents car sans les documents tu ne peux rien faire en France. Par exemple, « titre de séjour », CPAM, CAF...

Question 2 : Comment doivent agir les travailleurs sociaux ? Comment, quand ? Est-ce que ce sont les mêmes qui interviennent dans l'hébergement et dans le logement ? Si j'ai à nouveau besoin d'eux, comment je fais ?

18 voix : Organiser un rallye photo à pied et en transport à commune pour repérer les lieux d'administrations (CAF...) et associations ressources. Les équipes seraient réalisées d'anciens et nouveaux résidents.

6 +1 voix : créer une plaquette qui contiendrait :

- Les numéros d'urgence
- Les numéros des travailleurs sociaux de secteur
- Les numéros et adresses des institutions
- Comment s'inscrire dans une épicerie solidaire ?
- Que faire en cas de brûlure ?
- Comment s'inscrire sur les listes électorales
- ...

Cette plaquette serait réalisée avec des personnes qui sont passées de l'hébergement au logement et de s'inspirer des difficultés qu'elles ont vécues elles-mêmes. Ce document devra être accessible (langue, images ...)

5 voix : A travers une plateforme numérique, avoir un chat vidéo avec un travailleur social, que l'on pourrait voir grâce à une webcam. Sur cette plateforme, il y aurait forum, chat, mail ...

Et avec notre accord, on pourrait y mettre un dossier numérique partagé.

3 voix : l'accompagnement de l'hébergement au logement doit être réalisé par le même travailleur social. Si cela n'est pas possible, faire le relais entre le référent hébergement et le référent logement (visites, informations de la personne, le dossier, l'évaluation sociale, les bilans, le projet personnalisé..)

2 voix : en premier, je vais voir mon assistante sociale pour plus d'information. Si je n'arrive pas à la contacter, je retourne voir mon ancien éducateur à l'HUDA et je lui demande si elle peut m'aider à propos de mes problèmes ou difficultés. Et si je n'arrive pas à voir mon assistante sociale ou mon ancien éducateur, je cherche une autre association qui peut m'aider à résoudre mes problèmes.

1 voix : être contacté par notre ancien référent systématiquement au bout d'1 mois, 6 mois, 1 an.

Le ou la référente nous conseillera ou non renseignera sur les personnes à contacter en cas de changements d'habitations dans une autre région.

Elections :

Le CRPA se doit de désigner chaque année, deux personnes qui représenteront les personnes accompagnées et accueillies au sein du conseil d'administration de la fédération des acteurs de la solidarité Centre Val de Loire.

Il n'y a que les personnes accompagnées/accueillies qui ont pu voter.

Résultats des votes :

Prénom du candidat	Nombre de votes
Cédric	7
Cheick	14
Christophe	1
Géraldine	7
Blanc	1

Sont élus pour l'année 2019 jusqu'en juin 2020 : Cheick et Cédric.

Le choix entre Cédric et Géraldine a été fait comme pour des élections classiques : le plus âgé est élu.

Merci à tous les participants !